



GRILLE DES TARIFS DE COTISATION MEMBRE ADHÉRENT

1. ENTENTE VISANT LA PRODUCTION DE SPECTACLE :

300\$ + TPS + TVQ / production (15 représentations et moins)

160\$ + TPS + TVQ / production (8 représentations et moins)

60\$ + TPS + TVQ / production (3 représentations et moins)

2. ENTENTE VISANT LA PRODUCTION DE DISQUE ET DE VIDÉO :

225\$ + TPS + TVQ / production